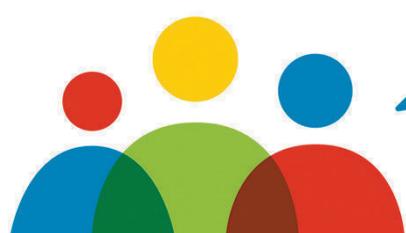


Rapport
ACTIVITES
2018



**Conseil de
Développement
Erdre & Gesvres**
Une voix citoyenne

Conseil de
developpement
Erdre et Gesvres

Le Conseil de développement est une association loi 1901, créée fin 2006 à l'initiative des élus de la Communauté de communes Erdre et Gesvres.

Il offre un espace de libre discussion et d'échanges entre habitants, associations et entreprises du territoire d'Erdre & Gesvres

Ses travaux collectifs ont pour vocation première de faire des propositions et d'alimenter la réflexion des élus. Ils permettent d'apporter un autre regard parfois décalé, innovant, et d'enrichir les projets.

Y participer, c'est pouvoir donner son avis sur des projets qui nous concernent, c'est aussi faire la rencontre de personnes d'horizons divers, s'ouvrir à d'autres points de vue, s'informer et comprendre, et surtout se mobiliser.

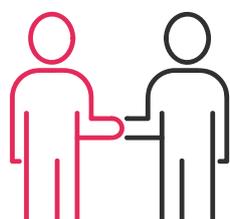




Les membres du Conseil d'administration



Chiffres-clé 2018

 **70**
adhérent.e.s

Dont 31 femmes et 55
actifs

1200



contacts et relais
d'information sur
le territoire



1000

heures environ
de bénévolat

4



C'est le nombre d'avis et
de contributions remis
aux élus en réponse aux
saisines

8

C'est le nombre de
participations aux
projets ou
instances d'Erdre
et Gesvres



280

participants aux 2
soirées-débat et 1 ciné-
débat organisés

Plan local d'urbanisme INTERCOMMUNAL

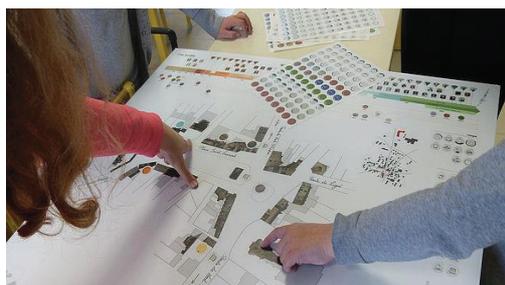
Saisis pour travailler sur le **Plan Local d'urbanisme intercommunal**, un groupe Cadre de vie de travail créé en 2016 continue de réfléchir, faire des propositions et donner un avis aux élus, en apportant autant que possible un regard sensible d'habitant, complémentaire et différent des travaux des bureaux d'études.



En 2018, le Conseil de développement a apporté ses observations et ses questions sur le règlement. Ces remarques ont fait l'objet d'une réunion d'échanges avec le Vice-président en charge du PLUI et la chargée de projet, et sont disponibles sur le site du CD.



Le Conseil de développement va également remettre des observations complémentaires sur quelques points essentiels à l'occasion de l'enquête publique avant l'approbation finale du projet à l'automne 2019.



A l'été 2019, les membres du groupe Cadre de vie se réuniront pour clore le groupe et évaluer ses travaux.

Les grandes lignes de ses observations se sont retrouvées dans le projet adopté par les élus, comme par exemple le souhait de voir se développer sur le territoire une agriculture respectueuse de l'environnement. Ces travaux ont poussé le conseil de développement à consacrer une réflexion à part entière sur l'agriculture et l'alimentation

En février 2018, le Conseil de développement a lancé une autosaisine sur le thème de la **transition alimentaire et agricole**, suite à des préoccupations qui sont remontées dans plusieurs travaux et particulièrement sur le PLUI.



50 participants de tous horizons ont rejoint le Conseil de développement (habitants, commerçants, transformateurs, agriculteurs conventionnels, producteurs bio, en activité, à la retraite, en projet d'installation, AMAP, banques, nutritionnistes, ...) L'objectif est de favoriser une dynamique citoyenne de changement par des actions de sensibilisation, de mise en lien entre acteurs, de soutien des initiatives citoyennes.

Suite à cette autosaisine et au lancement du Groupe Transition alimentaire et agricole, le Conseil de développement est devenu un **partenaire du projet alimentaire territorial (PAT)** piloté par la Communauté de communes, qui réunit les différents partenaires et acteurs de l'agriculture.

Le PAT est un plan d'actions sur 2 ans qui vise à développer une restauration collective autour de produits de proximité et qualité, d'accompagner la production agricole locale vers une agriculture durable et de sensibiliser les habitants et les enfants à une alimentation durable. Les actions du groupe s'inscrivent dans ce plan.

Après 2 réunions d'interconnaissance et de partage, le groupe a :

- abordé la question du temps dans l'alimentation en partenariat avec le Conseil de développement de Loire Atlantique,
- partagé un état des lieux de l'agriculture,
- élaboré une contribution collective citoyenne sur ce qu'on entend par « alimentation durable », « produit durable » et « produit local » pour le comité de pilotage de projet alimentaire,
- organisé un ciné-débat autour du film « Le champ des possibles » à Héric dans le cadre du festival « Alimenterre » sur l'installation agricole et les évolutions de l'agriculture avec 3 témoins du territoire,
- participé à la soirée de lancement du projet alimentaire agricole et à la soirée de débat sur le scénario « Afterres 2050 »
- travaillé sur des solutions pour aider au changement de comportements alimentaires avec l'aide d'un sociologue.



FESTIVAL ALIMENTERRE
15 octobre
30 novembre

Retrouvez le programme sur alimenterre.org
et sur Facebook [festivalALIMENTERRE](https://www.facebook.com/festivalALIMENTERRE)

Le Champ des possibles
un film de Marie-France Barrier



**Transition alimentaire
et agricole**
Conseil de Développement
Erdre & Gesvres

Recueil de la parole des **JEUNES**

Chaque année, le Conseil de développement associe les lycéens de Nort sur Erdre à ses travaux.



En 2017-2018, le conseil de développement a demandé à **150 lycéens** de « photographier leur retour de courses ». Ils ont ainsi pu analyser avec leurs professeurs les circuits de production, transformation, distribution et consommation de leurs achats alimentaires. Le Conseil de développement les a enfin interrogés sur leurs modes de consommation et leur pouvoir d'agir en tant que consomm'acteurs.

En 2018-2019 : 100 lycéens ont visité la ferme du Biau chemin à Nort sur Erdre. La visite commentée par l'agricultrice a été suivie d'un atelier animé par le GAB sous forme d'un jeu de rôle autour d'un projet fiction regroupant les agriculteurs, les habitants, les entreprises, les parents des élèves d'une commune. L'objectif de cet atelier était de se mettre d'accord autour d'un projet d'alimentation locale.



Un marché au lycée

Le lycée de l'Erdre accueille vendredi un marché de produits locaux, à l'initiative d'élèves de terminale.

Élèves de terminale Sapat (Service aux personnes et au territoire), Cindy Rocard, Manon Tual et Juliette Claude ont pris l'initiative d'organiser un marché de producteurs locaux dans le cadre de leur projet professionnel.

« Pour certains, c'est l'occasion de se faire connaître à Nort-sur-Erdre »

Nos enseignants ont de suite émis à cette idée et nous avons fait appel au Conseil de développement durable Erdre et Gesvres pour avoir quelques idées et conseils en organisant le marché. « Par exemple », confie Juliette. Le plus long a été de téléphoner et d'envoyer des courriers à plusieurs producteurs locaux.



Cindy, Manon et Juliette invitent les habitants à venir découvrir le marché de producteurs locaux.

Le conseil de développement a également soutenu une initiative de 3 lycéennes qui ont choisi de monter un marché de producteurs locaux le 5 avril 2019 pour leur projet de fin d'études.



Stratégie Développement Durable



Depuis 2017, le conseil de développement cherche à être un partenaire actif du renouvellement de la stratégie développement durable du territoire d'Erdre et Gesvres qui est piloté par la CCEG et qui sera adoptée fin mai 2019.

Pour co-construire la stratégie, le conseil de développement a siégé au comité de pilotage, a participé aux différents ateliers et mobilisé autour de lui les différents porteurs d'initiatives.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour la mise en œuvre et le co-portage des actions par les différents partenaires, le Conseil de développement participe, aux côtés de la CCEG, au programme partenarial sur la Transition énergétique et sociétale, porté par l'école des Mines de Nantes (l'IMT Atlantique), sur la Région Pays de la Loire. Ce programme cherche à favoriser la coopération et l'émergence de projets collectifs entre tous les acteurs d'un même territoire en faveur de la transition énergétique et sociétale. Erdre et Gesvres fait partie des 4 territoires d'expérimentations.

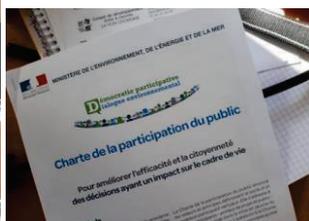
C'est dans ce contexte d'action-recherche sur la coopération, et dans la continuité du comité des initiatives, que le Conseil de développement s'est engagé en mode coopératif sur différentes actions de la stratégie développement durable, particulièrement sur l'alimentation et l'agriculture, sur l'émergence de tiers lieux et le repérage et la mise en réseau des porteurs d'initiatives.



Programme partenarial Transition énergétique & sociétale

Mission tiers-garant de la participation dans la stratégie développement durable

Pour la première fois, la Communauté de communes a demandé au Conseil de développement d'observer de manière critique et sincère le processus de participation du public dans l'élaboration de sa nouvelle stratégie de développement durable. De mars à décembre 2018, trois adhérents du Conseil de développement se sont lancés dans cette expérience inédite.



Ils ont examiné le processus participatif et l'implication du public, particulièrement celle des habitants. Pour cela, ils ont analysé les chiffres de la participation, assisté aux ateliers et testé un baromètre de la participation. Un rapport avec des préconisations a été transmis à la collectivité.

Comité des initiatives

Pour rappel, le comité des initiatives est né des 10 ans du Conseil de développement sur le thème des transitions, déployons nos initiatives.

Dans la poursuite de ses actions sur le repérage et la mise en réseau des initiatives, le comité est allé à la rencontre des 12 maires des communes pour les interroger sur les initiatives présentes sur leur commune et échanger avec eux sur les transformations sociétales qu'ils observent.



En 2019, le Comité ira interroger une douzaine de porteurs d'initiatives locales réparties sur le territoire afin de mieux les connaître, les écouter et les faire se rencontrer.

Une rencontre avec les élus sera organisée en septembre pour une restitution de l'ensemble des interviews,

L'objectif est de les mobiliser sur un forum que le Conseil de développement prévoit d'organiser en novembre 2019 avec l'ensemble des porteurs de projets pour créer des liens, faire émerger de nouveaux projets, essayer, soutenir les projets en émergence.

Participation aux projets du TERRITOIRE

Le Conseil de développement est sollicité sur de nombreux projets, pour :

- Enrichir les projets avec son regard parfois décalé
- Recueillir son expertise d'usage ou notre vision d'habitants
- Mobiliser ses réseaux ou ses compétences.

Voici quelques-unes des participations du Conseil de développement en 2018 :



Le CD a participé à l'animation de la **coopérative jeunesse de services** mise en place par la Communauté de communes, qui propose à des jeunes de 16-18ans de créer leur entreprise, de s'initier en groupe, le temps d'un été, à l'entrepreneuriat coopératif.

Il est associé au suivi des actions du **Contrat local de santé** aux côtés des acteurs de la santé.

Il a également été saisi pour participer à la mise en place d'une **instance participative** sur la question du « Grand Age »



Le Conseil de développement a échangé sur le **futur plan vélo** de la Communauté de communes.

Il a poursuivi sa participation au groupe de réflexion conduit par la Communauté de communes sur la **gestion des emplois et les compétences territoriales (GTPEC)** au côté des élus, des acteurs économiques et de la formation.



Siège dans les instances du

TERRITOIRE

Pour un dialogue en direct, la CCEG ou d'autres interlocuteurs, invitent le Conseil de développement à participer aux projets du territoire dans leurs groupes de travail. Le Conseil de développement siège également dans 3 instances réglementaires du territoire gérées par la CCEG :

- La commission d'accessibilité
- La commission consultative des services publics locaux
- Le comité de programmation Leader

Dans cette dernière instance, le Conseil de développement a un pouvoir de décision important. Il collabore dans ce comité de programmation avec les Conseils de développement des territoires d'Estuaire et Sillon, de Blain et la Région de Nozay.



Depuis 2015, 12 membres du Conseil siègent dans le **Comité de programmation LEADER « Canal Erdre et Loire »** aux côtés des autres Conseils de développement et des élus pour cogérer le programme Leader.

6 titulaires et 6 suppléants, attribuent des subventions aux projets déposés. En 2018, les membres du CD ont participé à **3 comités** qui ont examiné **17 dossiers** pour un montant de **314 903€**

Avant chaque comité de programmation, les Conseils de développements se réunissent pour échanger des informations sur les projets

En 2018, des subventions ont notamment été attribuées à l'aide à l'évènement de Fermes en fermes du CIVAM, la création d'une micro-ferme à la Grigonnais, des Jardins d'insertion pour l'association Ancre, l'évènement des Eco'labs 2018, la coopérative jeunesse d'Erdre et Gesvres ...

2018, le Conseil de développement **communiqué**



Tout au long de l'année,
Actualisation du site internet :

www.voixcitoyenne.fr

Et le Conseil de développement est présent sur les réseaux sociaux avec sa Page Facebook.



En 2018, le Conseil de développement a lancé une réflexion sur la stratégie de communication du CD pour améliorer sa visibilité en fonction de ses cibles.



Co-construire le réseau 44 des Conseils de développement

En 2018, le Conseil de développement a eu comme projet en lien avec le Président du Conseil de développement de la Région de Blain, de construire un réseau départemental de partage, d'entraide et de promotion des conseils de développement en Loire Atlantique. Plusieurs réunions d'échanges pour construire les fondations de ce réseau se sont tenues. Une grande partie des CD adhèrent au projet, En juin 2019 se tiendra l'Assemblée constitutive.



Chemin parcouru et cap à suivre

Depuis sa création le CD a parcouru du chemin dans sa relation aux élus et aux habitants entre **CONFIANCE** et **INDEPENDANCE**.

En 2006, il a été créé sur des fondations solides (ouverture aux citoyens, absence d'élus, une forme associative, une mise à disposition de moyens articulés avec la CCEG), Les 10 ans du Conseil de développement ont permis de prendre conscience de trois aspects fondamentaux :

- 1/ de l'urgence climatique et donc l'urgence des transitions sociétales et environnementales à conduire pour changer nos modes de vie
- 2/ du défi du « faire ensemble » qui est au cœur du changement,
- 3/ du rôle particulier que peut jouer le Conseil de développement pour faciliter ce faire ensemble,

Le CD a donc progressivement évolué vers un rôle de facilitateur entre les élus, les habitants et les autres afin de favoriser la coopération.



Le cap du Conseil de développement



Co-construire un futur désirable, solidaire et durable en étant facilitateur des transitions (sociétales, économiques, écologiques, énergétiques) par la coopération avec l'ensemble des acteurs du territoire d'Erdre et Gesvres

Ensemble, coopérer pour un futur désirable, solidaire et durable



Le CD souhaite décliner ce cap en différentes orientations pour guider ses actions :

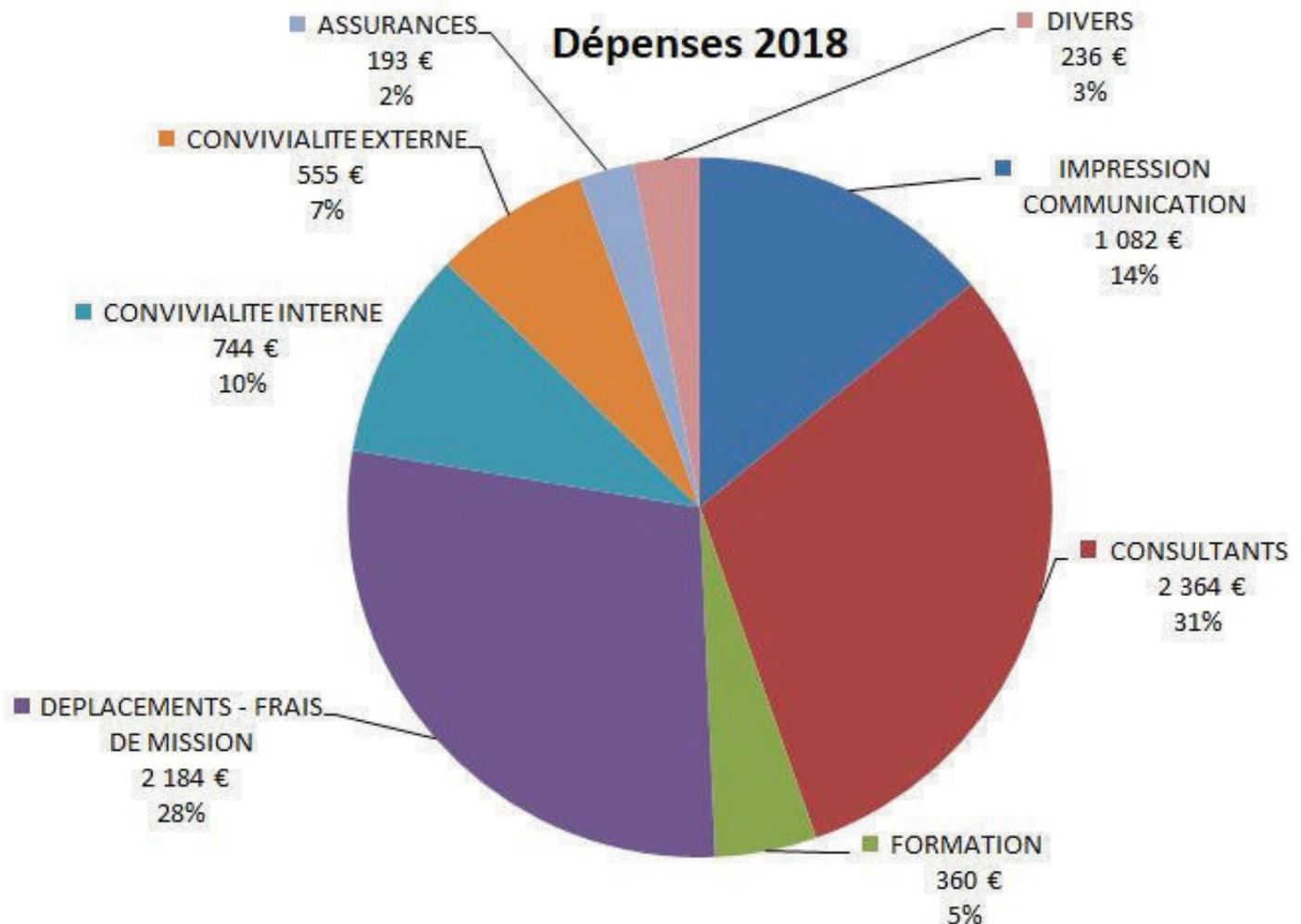
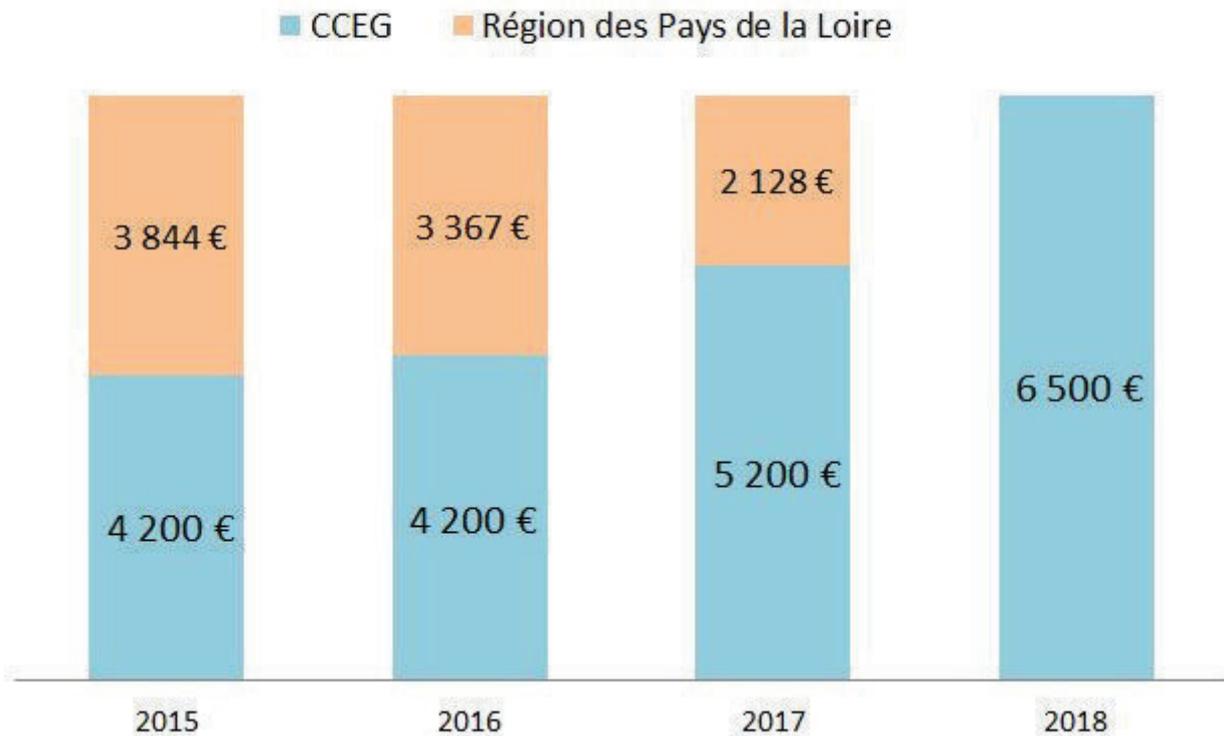
- **ANIMER DES TEMPS de rencontre** ouverts qui permettent l'échange, le partage et l'interconnaissance pour construire dans la confiance
- **S'INFORMER et EXPLORER** pour construire des savoirs collectifs
- **ALLER VERS LES JEUNES** pour les mobiliser comme citoyens-acteurs du futur
- **REPERER et VALORISER LES INITIATIVES** pour les mettre en lien et faciliter leurs projets
- **METTRE EN RESEAU et MOBILISER** les énergies autour des dynamiques territoriales pour renforcer les projets
- **IMAGINER L'AVENIR** pour apporter une vision à long terme, inventer le futur et générer de l'envie
- **EXPERIMENTER, TESTER, CAPITALISER** pour inventer de nouvelles manières de faire ensemble et diffuser les pratiques de coopération à toutes les échelles

Le CD souhaite ainsi collectivement :

- bâtir un monde plus juste avec plus de partage et de solidarité, plus respectueux de l'environnement et de l'humain
- élever le bien-être de tous
- réparer la planète
- et ramener le citoyen au cœur de l'action

Bilan financier 2018

Recettes



Total des dépenses 2018 : 7719 €





Expérimenter une co-présidence sur 1 an

Poursuivre et finaliser nos travaux sur la transition alimentaire et agricole du territoire

Continuer le repérage des porteurs de projets et organiser un forum des porteurs d'initiatives

Clôturer le groupe PLUi et ouvrir une réflexion sur l'habitat léger

Etre un des acteurs de la mise en oeuvre de la stratégie Développement durable de la CCEG

Poursuivre nos contributions aux différents autres projets du territoire (emploi et compétences, santé, conseil de vie sociale pour le "Grand Age")

Continuer à recueillir la parole des jeunes

Participer au réseau des Conseils de développement à l'échelle de la Loire Atlantique

voixcitoyenne.fr

Conseil de développement Erdre & Gesvres
1 rue Marie curie - PA la Grand'Haie
44119 Grandchamp des Fontaines
02 40 12 32 88 / conseil.developpement@cceg.fr

